



## Liberté pour Salah Hamouri, avocat franco-palestinien emprisonné en Israël !

Communiqué : **Elsa Lefort** - *Ce lundi est un jour sombre. Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, a été condamné à 6 mois de prison renouvelables, sous le statut de la « détention administrative. »*

C'est-à-dire sans connaître précisément et exactement ce qui lui est reproché, sans avoir accès à son dossier classé secret, sans avoir droit à un procès équitable et contradictoire. Et tout ceci pour satisfaire à un ordre, signé de sa main, d'un ministre israélien défense particulièrement extrémiste : Avigdor Lieberman.

Depuis le 23 août Salah Hamouri est la victime d'un arbitraire total. Depuis le 23 août il est en prison, pour rien. Depuis le 23 août il ne peut communiquer avec sa famille. C'est un calvaire pur et simple à mettre, une fois de plus, au débit des autorités israéliennes qui violent en permanence le droit sans recevoir en retour la réaction concrète qui s'impose.

Cette décision survient de surcroît à un moment précis : hier notre compatriote Loup Bureau revenait enfin en France suite à son emprisonnement pendant 51 jours par les autorités turques qui l'accusaient, elles aussi sans la moindre preuve, de faire partie d'une « organisation terroriste. » Nous nous réjouissons de cette libération ! Si Loup Bureau a pu sortir de prison c'est suite aux interventions répétées des autorités françaises au plus haut niveau ainsi que de la médiatisation de son cas par ses confrères journalistes.

Cela ne fait que souligner avec d'autant plus de force le fait que la décision israélienne a été possible parce que ni les autorités françaises, ni la presse n'ont bougé nettement pour la libération de Salah Hamouri. Pourtant la liberté est indivisible ou bien elle n'est pas. Ce double standard concernant une situation identique sur le fond ne peut que heurter tous les démocrates et faire monter l'exigence d'une intervention du Président Macron à l'endroit d'Israël qui ne peut être traité autrement que tout autre État. Ce qui a été possible en Turquie doit l'être pour Israël, personne ne comprendrait que le silence français - aussi bien de l'Élysée que du Quai d'Orsay - continue au point d'en devenir assourdissant.

Nous demandons donc solennellement aux autorités françaises compétentes de refuser le « deux poids, deux mesures » et d'intervenir en urgence auprès de leurs homologues israéliens. Nous demandons que le Président Emmanuel Macron reçoive la femme de Salah Hamouri. Nous demandons, enfin, que les médias estiment que l'internement arbitraire d'un journaliste n'est pas plus grave ou important que l'internement d'un avocat. La liberté ne peut connaître de distinctions ni de frontières.

Nous affirmons enfin, forts du soutien d'une multitude de personnes venues de tous les horizons, que plus que jamais nous entendons faire prévaloir la justice et le droit ; que plus que jamais nous sommes aux côtés de Salah Hamouri et de sa famille si durement éprouvés; que plus que jamais nous entendons faire aboutir cette exigence dont la justesse est indiscutable : liberté pour Salah Hamouri!

\* **Elsa Lefort** est porte parole du Comité de soutien à Salah Hamouri.

Articles sur le [même thème](#).

18 septembre 2017 - [Comité de soutien](#)